

OPTION

Education Physique et Sportive

L'Option d'Education Physique et Sportive (EPS) est à suivre de la seconde à la terminale et vient en complément de l'EPS obligatoire. En terminale, l'Option EPS compte dans les épreuves du BAC.

L'objectif, à travers une pratique athlétique renforcée et d'activités complémentaires, est de proposer un approfondissement de l'enseignement de l'EPS et une ouverture vers les compétitions UNSS.

SECONDE

Athlétisme

Choix d'une dominante
Vitesse Longueur
Vitesse Javelot
Demi fond

Musculation

Basket-ball

INTERVENTION
PEDAGOGIQUE

PREMIERE & TERMINALE

Athlétisme

Choix d'une dominante
Vitesse Longueur
Vitesse Javelot
Demi fond

Musculation

ORGANISATION
D'UNE COMPETITION
Meeting de la Réunion
Dec 2020

Dossier à soutenir à
l'oral au BAC



UNSS
Compétitions d'Athlétisme et Cross
Championnats Districts Académiques
Championnat de France sur piste



) 3h/semaine.

) Lundi et/ou vendredi 17h30 - 19h00

Association Sportive athlétisme Mercredi 16h00 18h00 (obligatoire)

Samedi 8h30 10h00 : 7 séances de basketball en seconde